

30^e édition de la Fête de la Science en Île-de-France Du 1 au 11 octobre 2021

Manifestation nationale lancée en 1991 par le Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Fête de la Science repose sur l'engagement des acteurs désireux de faire partager leur passion pour la science, et des citoyens curieux d'en comprendre les évolutions et les enjeux. Chaque année, les communautés scientifiques, culturelles et éducatives, les entreprises, les associations et les collectivités territoriales, se mobilisent pour accueillir les visiteurs sur le territoire francilien.



30 ANS DE MEDIATION DES SCIENCES

L'année 1991 a été riche en événements qui ont révolutionnés nos pratiques quotidiennes, notamment dans les domaines scientifiques. A titre d'exemples :

La naissance du World Wide Web et des premiers sites internet, dont nous ne saurions plus nous passer aujourd'hui. Le prix Nobel de physique remis à Pierre-Gilles de Gennes notamment pour ses travaux sur les cristaux liquides, dont les applications technologiques ont transformé durablement notre quotidien. La reconnaissance, étayée par la démarche scientifique, des méfaits du tabagisme passif sur la santé, par une nouvelle loi interdisant le tabac dans les locaux à usage collectif...

De 1991 à 2021, à vous de trouver et de développer des thèmes, disciplines, recherches, technologies ou personnalités qui ont marqués ces 30 dernières années dans le domaine des sciences.

En 1991, Hubert Curien, alors ministre de la recherche et de la technologie, ouvre pour la première fois au public les jardins de son ministère. Considérant que la recherche et la technologie sont l'affaire de tous, il a pour ambition, au travers de ce qui deviendra la fête de la science, de rapprocher le citoyen de la science et de ses acteurs et espère encourager les jeunes à s'engager dans les métiers de la recherche et de la technologie.

Depuis une trentaine d'années, la terminologie de médiation scientifique a remplacé celles de vulgarisation ou d'action culturelle. A vous de mettre en valeur vos actions de médiation et votre cheminement pour rendre les sciences accessibles, attrayantes, participatives et faire partager à vos visiteurs l'émotion de la découverte.

PROPOSER UNE MANIFESTATION

Les destinataires de cet appel à participation sont les organisations ayant des statuts déposés, du domaine public, privé ou associatif, dans le domaine de la recherche, des sciences, des technologies, de l'innovation, de la culture, de l'éducation, souhaitant organiser des manifestations sur le territoire francilien.

Toutes les manifestations de la Fête de la Science doivent :

- ▶ Se dérouler pendant la Fête de la Science, du vendredi 1 au lundi 11 octobre 2021.
- ▶ Être gratuites pour les visiteurs et proposer un environnement convivial.
- ▶ Être en rapport avec le monde des sciences, de la recherche, de l'ingénierie, des techniques, de l'innovation dans tous les domaines des sciences, expérimentales et humaines et sociales). Dans ce cadre, chaque organisateur doit garantir la qualité des contenus scientifiques en s'appuyant sur un référent scientifique du domaine. Dans les débats d'actualité ou les controverses scientifiques, les organisateurs sont invités à faire état de la diversité des points de vue.
- ▶ Proposer des médiations adaptées aux publics accueillis pour leur permettre de s'approprier les thématiques abordées.
- ▶ S'enregistrer sur le site national de la Fête de la Science à partir du mois de mai pour être labellisées et figurer u programme : <https://contribuer.fetedelascience.fr/>
- ▶ Respecter la charte graphique de l'événement sur les documents de communication.
- ▶ Remplir le questionnaire de bilan en ligne envoyé par le ministère en fin d'année.

Cette année, nous demandons à tous les porteurs de projet de se rapprocher d'un pôle universitaire francilien pour accompagner au mieux leur projet, le valoriser et participer à la mise en œuvre des opérations d'envergure, qui seront financées.

→ N'hésitez pas à vous rapprocher de votre coordination départementale pour en parler ; tous les projets des plus modestes aux plus importants sont concernés.

DEMANDER UN FINANCEMENT

En 2021, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche franciliens peuvent bénéficier d'un soutien financier accordé par la Délégation régionale à la Recherche et à l'Innovation d'Île-de-France (DRARI) pour organiser la Fête de la science sur leur territoire.

En sus des règles inhérentes à la manifestation (dates, gratuité, pertinence des contenus scientifiques et de la médiation, inscription sur le site national, participation au bilan national...) il s'agit :

- ▶ D'intégrer le thème régional des 30 ans de la Fête de la science dans l'élaboration du projet.
- ▶ D'organiser un évènement d'envergure qui fasse participer le plus largement possible sa communauté scientifique et partenariale.
- ▶ D'inclure à l'évènement d'envergure un certain nombre d'acteurs du territoire, qui contribuent à la Fête de la science (associations, centres culturels, musées, mairies, bibliothèques, établissements d'enseignement, entreprises...). Sous une forme ou une autre, à inventer...
L'objectif est de fédérer différents types d'acteurs et de public du territoire, de l'élargir, d'échanger les ressources de vos scientifiques et les pratiques des médiateurs de terrain, pour ouvrir une nouvelle voie, décomplexée, à la culture scientifique pour les citoyens.
- ▶ Le dossier, créé spécifiquement pour la réponse à cet appel à projet, est libre de présentation mais doit être structuré et le plus précis possible dans ses intentions et propositions.

Les demandes de financement sont à envoyer avant le 3 mai 2021 minuit, dans un seul document en format dématérialisé, à la coordination régionale et en copie à la coordination départementale sur lequel se déroule la manifestation.

- Les dossiers seront examinés par le comité de pilotage 2021 composé de personnalités scientifiques, culturelles et territoriales, placé sous la responsabilité du Délégué régional académique à la Recherche et l'Innovation d'Île-de-France.
- Début mai, l'ouverture du site de saisie des projets (appel à participation) et les résultats de l'appel à financement (demander un financement) permettront de préciser le périmètre et les contenus des manifestations d'envergures sélectionnées.



INFORMATION ET COMMUNICATION

CRISE SANITAIRE

Malgré les incertitudes liées à la crise sanitaire pesant sur l'organisation de la programmation 2021 de la Fête de la Science, les porteurs de projet sont encouragés à proposer des actions en présentiel, fondamentales de la Fête de la Science. Il est cependant recommandé d'envisager des alternatives pour éviter les annulations (jauges, signalétique, recommandations...) ou des plans B en cas de renforcement des règles sanitaires.

RESSOURCES

Les logos, charte graphique, visuels, bannières web... seront mis à disposition et accessibles dans une boîte à outil informatique. A noter, une déclinaison du logo Fête de la science 30ans, utilisable sur vos documents, uniquement en 2021.

Le ministère mettra à votre disposition un certain nombre d'exemplaires du nouveau livre *sciences en bulles*. A noter que les éditions précédentes ne sont plus disponibles en version papier mais téléchargeables sur le site du ministère.

Les escape-games (jeux d'évasion) mis à disposition les années précédentes sont également téléchargeables sur le site de la fête de la science (panique dans la bibliothèque, recherche à risques).

Dans le cadre du partenariat avec le magazine *The conversation*, les chercheurs, doctorants de votre communauté pourront proposer un article à paraître dans le cadre de la Fête de la science.

Vous pourrez envoyer des invitations (intervention, participation à...) au nouvel ambassadeur 2021 de la fête de la science en Île-de-France. Il sera en première ligne pour valoriser vos actions dans la presse. Ses coordonnées vous seront communiquées prochainement.

COMMUNICATON

Le site national se fera le relais de votre projet Fête de la Science : www.fetedelascience.fr

La conférence de presse nationale est prévue le 14 juin 2021 et sera précédée comme tous les ans d'un dossier de presse national, présentant un certain nombre d'initiatives régionales.

Des réseaux sociaux assureront une communication plus ponctuelle, en amont et pendant l'événement Page Facebook national: www.facebook.com/fetedelascience

Compte Twitter national: [http://twitter.com/FeteScience](https://twitter.com/FeteScience)

Compte des coordinations départementale et autres institution...

Cette année, la plateforme de la région se fera l'écho des projets Fête de la Science labellisés : <https://moniledesciences.smartidf.services/agenda>

CONTACTS DEPARTEMENTAUX IDF

75 – PARIS

Alice Romiti - Espace des sciences Pierre-Gilles de Gennes – Paris

☎ 01 40 79 58 15 ✉ contact-espogg@espci.fr

77- SEINE ET MARNE

Marie-Christine Garnot - Terre Avenir – Villiers Saint Georges

☎ 01 64 00 13 58 ✉ mc.garnot@terre-avenir.fr

78 – YVELINES

Christophe Denis - Parc aux étoiles – Triel sur Seine

☎ 01 39 74 75 10 ✉ Christophe.Denis@gpseo.fr

95 - VAL D'OISE

Cynthia Madzoubia - Planète Sciences IDF – Hardricourt

☎ 01 34 92 95 07 ✉ cynthia.madzoubia@planete-sciences.org

91 – ESSONNE [contacts provisoires]

☎ 09 83 04 10 13 ✉ la-diagonale@universite-paris-saclay.fr
contact@partageonslessciences.com

92– HAUTS DE SEINE

Julien Rol Malherbe – La BétaPi - Meudon

☎ 06 50 96 50 08 ✉ julien.malherbe@labetapi.fr

93 – SEINE SAINT DENIS

Claire Hazart - F93 - Montreuil

☎ 01 49 88 66 33 ✉ c.hazart@f93.fr

94- VAL DE MARNE

Gozde Onaran- Exploradome – Vitry-sur-Seine

☎ 01 43 91 16 24 ✉ gozde.onaran@exploradome.com

COORDINATION REGIONALE ÎLE-DE-FRANCE

Anne Launois - DRARI IDF – Paris

☎ 06 25 61 55 50 ✉ anne.launois@recherche.gouv.fr